



Congrès 2008 : une force pour la société 3 au 5 juin 2008, Sheraton Laval

Dans ce numéro :

- ※ Congrès 2008 : une force pour la société
 - Convocation des délégués
 - La parole aux membres

p. 1
- ※ Condition des hommes

p. 1
- ※ Outil internet de calcul de la contribution non volontaire

p. 2
- ※ Une référence le www.araq.qc.net

p. 2
- ※ Rabais et gratuités

p. 3
- ※ Bulletins sectoriels et régionaux

p. 3

Convocation des délégués

La convocation officielle des personnes déléguées au Congrès 2008 de l'A.R.E.Q. sera expédiée entre le 8 et le 14 avril. Un envoi postal sera effectué directement auprès de ces personnes. Il appartiendra aux personnes présidentes de secteur d'envoyer la convocation aux substituts.

La parole aux membres

Comme vous le savez, les membres du Conseil exécutif ont effectué une tournée des régions, l'automne dernier. Cette tournée leur a permis de rencontrer plus de 700 membres élus au sein des comités directeurs de secteur, ou encore qui seront délégués lors du Congrès de juin 2008.

Au cours des prochaines semaines, les membres amorceront une démarche de réflexion et d'échanges. À cette fin, l'exécutif s'est engagé à transmettre aux régions et aux secteurs le document des **propositions de modifications aux Statuts et Règlements**, de même qu'un **document de consultation** sur les orientations du prochain triennat. Ces documents vous seront acheminés aussitôt que possible.

Par ailleurs, veuillez noter que l'ensemble des dates de tenue des assemblées générales régionales seront communiquées dans le numéro 4 (mars-avril) de la revue *Quoi de neuf?*, de même que sur le site Internet.

Condition des hommes

Veuillez prendre note que la **rencontre des responsables régionaux** prévue le 20 février est reportée. De l'information vous sera transmise par courriel lorsqu'une date sera arrêtée. Cependant, la rencontre du Comité provincial de la condition des hommes est maintenue, et ce, le 20 février.

Entre-temps, pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Lucie Genest au 1 800 663-2408 ou par courriel au genest.lucie@csq.qc.net



À surveiller en février :

- **Comité provincial de la condition des femmes**
1^{er} février
- **Conseil d'administration**
5, 6 et 7 février
- **Tombée des textes**
Quoi de neuf?
8 février
- **Comité provincial d'action sociopolitique**
11 février
- **Comité provincial des assurances**
13 février
- **Comité provincial de la retraite**
18 février

FONDATION LAURE-GAUDREAU

Le temps est venu de faire vos demandes si vous voulez référer des organismes à la Fondation. Vous n'avez qu'à contacter la personne présidente de la Fondation de votre région. Pour information, communiquez avec **Nathalie Hébert** au **1 800 663-2408** ou au **418 525-0611**.

Outil Internet de calcul de la contribution non volontaire

Nous vous rappelons que l'A.R.E.Q. a développé, avec l'aide d'un actuair, une formule permettant à nos membres de calculer, à chaque début d'année, leur «contribution financière non volontaire» aux finances publiques québécoises. Cet exercice de sensibilisation permet de constater la perte financière cumulée découlant de la désindexation de leur régime de retraite depuis 1982.

Un tableur Excel très simple a été conçu à cet effet. De plus, à la demande (quasi) générale, un module a été inséré sur notre site web. Nous vous invitons à y référer le plus grand nombre possible de personnes retraitées de l'État, qu'elles soient membres ou non de l'A.R.E.Q. Pour plusieurs, le constat est... frappant !

Une référence : le www.areq.qc.net

Nous vous invitons à faire la promotion du site Internet auprès des membres afin qu'ils prennent connaissance des plus récentes actions et revendications de leur association. Des documents sont ajoutés presque quotidiennement aux sections Actualités, Communiqués, Indexation, etc. Veuillez noter l'ajout récent de segments vidéo et, bientôt, d'une section regroupant les mémoires et les avis déposés dans le cadre des consultations publiques.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous faire part d'informations susceptibles d'être mises en ligne, au bénéfice de l'ensemble des membres de l'A.R.E.Q. Vos commentaires et suggestions sont également les bienvenus.

Accueil :: A.R.E.Q. - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente Recherche Favoris

Adresse <http://www.areq.qc.net/index.cfm?2,0,1674,9611,0,0,html>

Association des retraités et retraités de l'enseignement du Québec (CSQ)

À LA RETRAITE, TOUJOURS DANS L'ACTION !

Accueil Plan du site Nous joindre English

Rechercher

Rechercher dans les actualités

- Assurances
- Retraite
- Qui sommes-nous
- Revue QDN?
- Les régions
- Comités
- Bulletin le Focus
- Fondation L.G.

Exercice de calcul de la contribution financière non volontaire

Abonnez-vous à notre bulletin

Actualités

30 janvier 2008

L'A.R.E.Q. a un dîner conférence de la ministre des Aînés

Nos aînés ont-ils une place dans la société de

24 janvier 2008

Maison à louer

Vous souhaitez prendre des vacances en Gaspésie l'été prochain? Voyez cette annonce.

Plus de détails ...

*Association des
retraitées et
retraités de
l'enseignement du
Québec
(A.R.E.Q.-CSQ)*

COORDONNÉES :
320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec QC G1K 9E7

TÉLÉPHONE :
418 525-0611
| 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :
418 525-0769

COURRIEL :
areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné à l'ensemble des présidences régionales et sectorielles de l'A.R.E.Q.

RESPONSABLE :
Dominic Provost
Conseiller en communication
provost.dominic@csq.qc.net

COLLABORATRICE :
Martine Faguy
Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes
faguy.martine@csq.qc.net

Rabais et gratuités



Fairmont Le Manoir Richelieu

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les membres de l'A.R.E.Q. bénéficient de 15 % de rabais sur le tarif régulier, lors de leur séjour au Fairmont Le Manoir Richelieu*.

* Offre valide selon la disponibilité et sur présentation d'une carte de membre de l'A.R.E.Q.

Location d'autos Budget

Profitez de certains avantages (tarification préférentielle, kilométrage illimité, couverture d'assurances complète). L'entente peut différer d'une région à l'autre.

Pour connaître le numéro de l'entente nécessaire lors de votre réservation, veuillez contacter votre secteur.

Via Rail

Bénéficiez de 5 % de rabais supplémentaires sur la meilleure tarification disponible (ce rabais ne peut être jumelé à l'offre « Aînés : emmenez un compagnon gratuitement »).

Pour connaître le numéro de l'entente nécessaire lors de votre réservation, veuillez contacter votre secteur.

Pour plus de renseignements concernant cette offre, visitez le www.viarail.ca/aines/fr_aine_conf.html

Pour prendre connaissance de l'ensemble des « Rabais et gratuités » offerts aux membres de l'A.R.E.Q., consultez la section du même nom sur notre site Internet.

Bulletins sectoriels et régionaux

Nous vous invitons à acheminer deux copies de chaque numéro par la poste, à l'attention de Martine Faguy, secrétaire affectée aux communications, afin d'en permettre l'archivage.